



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Préserver les aéroports régionaux

Question écrite n° 3401

### Texte de la question

M. Christophe Barthès alerte M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur la nécessité de préserver les aéroports régionaux. Ils jouent un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire, dans l'attractivité des départements et notamment dans la ruralité. La volonté d'augmenter fortement le produit de la taxe de solidarité sur les billets d'avion (TSBA) est une aberration qui, si elle est mise en œuvre, aura de graves conséquences sur l'économie et entraînera une importante perte de compétitivité. Les compagnies *low cost* se retireront d'un grand nombre d'aéroports régionaux, ce qui conduira à leur fermeture, comme c'est le cas à Carcassonne avec la compagnie Ryan Air. Des fermetures des petits aéroports conduiraient à la perte de nombreux emplois et isoleraient des territoires déjà trop souvent oubliés. Il faut aider les petits aéroports, qui sont si essentiels, et non les handicaper davantage. Il faut ouvrir de nouvelles lignes et non en fermer encore et encore. Comment expliquer qu'à Carcassonne il n'y a toujours pas de ligne vers Paris, alors que la cité médiévale est l'un des monuments les plus visités du pays ? Il faut également éviter que la direction générale de l'aviation civile (DGAC) ne se désengage de la gestion de certaines tours de contrôle en France, comme cela a été annoncé à Carcassonne. L'aéroport de cette commune génère à lui seul 85 millions d'euros chaque année, ce qui est vital pour un département rural comme celui de l'Aude. Il lui demande ce qu'il compte faire pour soutenir les petits aéroports français comme celui de Carcassonne.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christophe Barthès](#)

**Circonscription :** Aude (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3401

**Rubrique :** Transports aériens

**Ministère interrogé :** [Transports](#)

**Ministère attributaire :** [Transports](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 janvier 2025](#), page 229